

service urbanisme

De:
Envoyé: jeudi 15 octobre 2020 18:51
À: enquetepublique
Objet: Révision du Règlement Local de Publicité

Bonjour,

Je ne suis pas favorable à l'autorisation des enseignes scellées au sol le long des axes de circulation d'accès au centre commercial.

D'autre part, serait-il possible de mettre à jour ou carrément de retirer (car la mise à jour peut être difficile) le panneau scellé au sol indiquant les enseignes du Centre commercial de l'Autan (certaines enseignes ayant disparu depuis de nombreuses années !).

Merci pour la prise en compte de mes remarques.

Cordialement,

Martine Dépaux